

<b>PRÉSENCES :</b>	France Campagna	<input checked="" type="checkbox"/>	Nadia Bouffard	<input checked="" type="checkbox"/>
	Julie Gendreau	<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Couture	<input checked="" type="checkbox"/>
	Jocelyne Roy	<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Tremblay	<input checked="" type="checkbox"/>
	Karina Guillemette	<input checked="" type="checkbox"/>	Éric Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sébastien Dufour	<input checked="" type="checkbox"/>	Pamela Simard-Coulombe	<input checked="" type="checkbox"/> (Parent substitut)
	Solange Prévost	<input checked="" type="checkbox"/>	Isabelle Furlotte	<input checked="" type="checkbox"/>
			Mario Cantin	<input type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	<b>Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)</b>	Monsieur Éric Lavoie souhaite la bienvenue à tous les membres. Il mentionne que tous les membres parents sont présents. Monsieur Éric Lavoie mentionne qu'il a envoyé l'invitation aux membres communauté. Monsieur Éric Lavoie agira à titre de président jusqu'à l'élection du/de la présidente.	
2.	<b>Lecture et adoption du projet d'ordre du jour (document remis)</b>  C.É. # 22-23-10-06-001	Monsieur Éric Lavoie fait la lecture du projet d'ordre du jour avec les ajouts suivants :  <b>Ajouts au point 20 :</b> 20.1 Membre du personnel au C.É; 20.2 Résolution Fonds 2; 20.3 Fonctionnement des récréations	<b>Adoption</b>  Il est proposé par madame Julie Gendreau et résolu :  Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
3.	<b>Nomination d'une présidente</b>  C.É. # 22-23-10-06-002	Madame Véronique Tremblay se propose.	<b>Adoption</b>  Il est proposé par monsieur Sébastien Dufour et résolu :  Que Madame Véronique Tremblay soit nommée présidente du conseil

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
			d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
4.	<b>Nomination à la vice-présidence</b>  C.É. # 22-23-10-06-003	Madame Véronique Tremblay demande s'il y a des membres intéressés. Monsieur Sébastien Dufour se propose.	Il est proposé par Madame Nadia Bouffard et résolu :  Que Monsieur Sébastien Dufour soit nommé vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
5.	<b>Nomination d'une secrétaire</b>  C.É. # 22-23-10-06-004	Madame France Campagna propose la nomination de Madame Jocelyne Roy qui accepte le poste de secrétaire pour l'année scolaire 2022-2023.	Il est proposé par Madame France Campagna et résolu :  Que Madame Jocelyne Roy soit nommée secrétaire du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
6.	<b>Nomination à la trésorerie</b>  C.É. # 22-23-10-06-005	Madame Véronique Couture se propose au poste de trésorerie.  Le budget est de 150\$ par école, soit un total de 300 \$. Nous pouvons passer des frais de gardiennage.	Il est proposé par Monsieur Sébastien Dufour et résolu :  Que Madame Véronique Couture soit nommée trésorière du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
7.	<p><b>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis. (Document remis)</b></p> <p>C.É. # 22-23-10-06-006</p>	<p><b>Suivis :</b> Monsieur Éric Lavoie parle de la Fête de la rentrée, il remercie tous les bénévoles. Les parents ont apprécié. L’an prochain, ce sera à La Francolière.</p> <p>Fête du 350<sup>e</sup> de Berthier-sur-Mer : nous avons eu la visite d’Arleen Thibault, conteuse, madame Claire Carrier, peintre qui a fait une œuvre avec les élèves, le projet bateau avec Véronique Tremblay, etc.</p>	<p>Il est proposé par Madame Nadia Bouffard et résolu :</p> <p>Que le procès-verbal de la dernière séance soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</b></p>
8.	<p><b>Établissement d’un calendrier des séances</b></p> <p><b>(document remis)</b></p> <p>C.É. # 22-23-10-06-007</p>	<p>Monsieur Éric Lavoie présente le calendrier du conseil d’établissement pour l’année scolaire 2022-2023.</p> <p>Pour la dernière séance, nous en discuterons le 27 avril.</p>	<p>Il est proposé par Madame Karina Guillemette et résolu :</p> <p>QUE le calendrier soit adopté à l’unanimité.</p> <p><b>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</b></p>
9.	<p><b>Révision des règles de régie interne (67 LIP)</b></p> <p><b>(document remis)</b></p> <p>C.É. # 22-23-10-06-008</p>	<p>Les membres ont reçu le document par courriel. Monsieur Éric Lavoie explique le document.</p>	<p>Il est proposé par Madame Véronique Tremblay et résolu :</p> <p>QUE les règles de régie interne (67 LIP) soit adoptées telles que déposées.</p> <p><b>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</b></p>
10.	<p><b>Budget de fonctionnement (66 LIP)</b></p> <p>C.É. # 22-23-10-06-009</p>	<p>Nous avons un budget de 150 \$ par école.</p> <p>On peut utiliser ce budget pour la semaine des enseignants, la semaine des services de garde, la semaine du personnel de soutien, etc. Il sert aussi pour les frais de gardiennage pour les membres du conseil d’établissement.</p>	<p>Il est proposé par Madame Véronique Couture et résolu :</p> <p>QUE le budget de fonctionnement soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</b></p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
11.	<b>Dénonciation d'intérêt (70 LIP) et représentants du conseil d'établissement</b>	Monsieur Éric Lavoie demande s'il y a des membres qui peuvent avoir des conflits d'intérêt avec le conseil d'établissement. Ils doivent remplir le formulaire <b><u>dénonciation de conflit d'intérêt</u></b> .	<b>Information</b>
12.	<b>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP)</b>  <b>(document remis)</b>  C.É. # 22-23-10-06-010	Monsieur Éric Lavoie présente le document des sorties éducatives et sportives. Il faut ajouter le spectacle Barbe noire le 24 novembre pour l'école La Francoière. Dans nos mesures budgétaires, nous avons 2 sorties culturelles par année et un artiste à l'école. Nous avons aussi une activité à volet scientifique.  Projet avec madame Mélissa Fournier pour « nager pour survivre », pour initier les élèves à la sécurité en piscine.  Spectacle à venir, le Magicien d'Oz en mars.	Il est proposé par Madame Nadia Bouffard, et résolu :  QUE les activités éducatives énumérées dans le tableau soient approuvées.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
13.	<b>Mesures d'urgence 2022-2023, exercice d'incendie et confinement barricadé (documents remis)</b>  C.É. # 22-23-10-06-011	Monsieur Éric Lavoie mentionne qu'il y a eu la pratique incendie à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. Pour l'école la Francoière, à venir.  Une rencontre pour le confinement barricadé a eu lieu le lundi 3 octobre avec la Sûreté du Québec. Notre personnel des 2 écoles était présent.  Madame Furlotte propose que le CISSSCA vienne rencontrer les élèves à titre de prévention.	Il est proposé par Monsieur Sébastien Dufour et résolu :  QUE les mesures d'urgence 2022-2023 soient approuvées.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>
14.	<b>Normes et modalités 2022-2023</b>	Monsieur Éric mentionne que l'on revient à 3 étapes. Les parents ont reçu le document des Normes et modalités par courriel aujourd'hui.  Les examens ministériels valent 10% de l'année pour les élèves de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années.  Pour les maternelles 4 ans, il y a 2 communications papier.	<b>Information</b>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
15.	<p><b>Location des locaux – Entente avec les municipales</b></p> <p>C.É. # 22-23-10-06-012</p>	<p>Monsieur Éric Lavoie mentionne que nous avons des ententes de location d’installation avec les municipalités de Berthier-sur-Mer et Saint-François. En échange, nous utilisons leurs installations.</p>	<p>Il est proposé par Madame Véronique Couture et résolu :</p> <p>Que les ententes de location du gymnase de nos 2 écoles soient renouvelées pour les deux municipalités.</p> <p><b>ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ</b></p>
16.	<p><b>Formation obligatoire (nouveaux membres du conseil d’établissement)</b></p>	<p>Il y a des capsules vidéo sur le site du CSSCS pour les nouveaux membres du conseil d’établissement. Vous devez vous inscrire pour participer à la formation.</p>	<p><b>Information</b></p>
17.	<p><b>Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023 (document remis)</b></p>	<p>Madame Karina Guillemette explique le document du nouveau fonctionnement du service de garde.</p> <p>Il existe maintenant 3 catégories d’élève au service de garde : régulier 1 jour, régulier 2 jours, régulier de 3 à 5 jours. Le tarif est de 8,95\$ par jour. Les élèves sporadiques fréquentent moins d’une période par jour. Si l’élève reste plus de 5 heures par jour au service de garde, des frais de 3,00 \$ seront exigés.</p> <p>Pour les journées pédagogiques, au point de la tarification à la page 7, il est suggéré un tarif de 15,30 \$ pour une journée. Pour le retard à la fermeture du service de garde, il est suggéré de facturer une pénalité de 2,60 \$ par enfant.</p> <p>Au point des modalités de paiement à la page 8, madame Karina Guillemette se questionne au sujet du solde dû par les parents pour un élève ayant quitté l’école. Quel montant maximum doit-on absorber en perte?</p> <p>Monsieur Éric Lavoie suggère de réfléchir et de reporter ces points. Madame Karina Guillemette a une rencontre demain, elle va poser des questions.</p> <p>En suivi avec ce point, nous avons convenu ceci :</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Pour les frais non payés, nous nous sommes informés, on n'est pas obligé de mettre de montant.</p> <p>Voici les ajouts dans les règles de fonctionnement du service de garde :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Par le fait même, le service de garde absorbe un solde d'un élève ayant quitté le service de garde et l'école;</li> <li>• Pour le système de sécurité : le service de garde remettra aux parents qui désirent avoir une carte magnétique, un formulaire à compléter et des frais de 10 \$ par carte seront ajoutés à la facturation. Lorsque la carte sera retournée au service de garde en bon état, les frais seront remboursés.</li> </ul>	<p>Il est proposé par Monsieur Sébastien Dujour (courriel du 17 octobre) et résolu :</p> <p>Que les règles de fonctionnement du service de garde soient adoptées.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
18.	<b>Informations</b>	<p><b>1. Du comité de parents</b> Aucune</p> <p><b>2. Des membres du personnel de l'école</b> Madame France Campagna nous parle du thème de l'année à la Francolière, les papillons et la sortie au Parc St-Nicolas. Monsieur Éric Lavoie ajoute qu'il y a eu ajout de paillis et de l'encadrement de bois autour des modules dans la cour d'école et la glissade sera réparée au printemps.</p> <p>Madame Julie Gendreau nous parle du projet Découverte et le projet « Lire et faire lire » à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. Les travaux du carré de sable ont débuté.</p> <p>Quelqu'un s'interroge au sujet de la bibliothèque de Berthier-sur-Mer. Ce n'est pas adapté pour recevoir les élèves.</p> <p>Pour les brigadiers à Berthier-sur-Mer, les enseignants aident à traverser les enfants sur la route 132.</p>	<b>Informations</b>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p><b>3. Du service de garde</b> Madame Karina Guillemette : journées pédagogiques du 18 novembre, du 9 décembre, du 19 mai et du 2 juin, les activités sont en projet. Le 9 janvier, Educazoo pour les 2 écoles, le 10 février, Défi Club fy pour l'école de Berthier-sur-Mer, le 2 juin pour l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, une croisière sur le Louis-Joliet en projet, en lien avec le thème des bateaux.</p> <p>Un rappel, nous avons jusqu'au 7 octobre pour commander les chandails du « Noir et Or ».</p> <p><b>4. Trésorerie</b> Aucun.</p> <p><b>5. Correspondance</b> Aucun.</p>	
19.	Questions du public	Aucun public.	
20.	Autres sujets  C.É. # 22-23-10-06-013	<p><b>20.1 Membre du personnel du conseil d'établissement</b> Monsieur Éric Lavoie va consulter les membres du personnel pour le membre manquant. Madame Vanessa Rancourt-Thibault a renoncé à titre de membre professionnel.</p> <p><b>20.2 Résolution fond 2</b> Madame Jocelyne Roy explique le transfert de 2 projets du fond 2 au fond 1. Le projet CLMED doit être transféré du fond 2 de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption vers le fond 1 à l'école la Francolière (3 000,00 \$) et le projet CLVAS doit être transféré du fond 2 au fond 1 pour l'école la Francolière (1 000,00 \$).</p> <p><b>20.3 Fonctionnement des récréations</b></p>	<p>Il est proposé par Madame Véronique Tremblay et résolu :</p> <p>QUE le transfert du fond 2 au fond 1 pour les 2 projets soit adopté.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		Madame Véronique Tremblay se questionne sur les zones dans la cour d'école. Madame Julie Gendreau explique qu'à la suite de conflits, en créant des zones distinctes, ça a séparé les groupes. Mais c'est aussi une question de sécurité.	
21.	<b>Levée de l'assemblée</b>  <b>C.É. # 22-23-10-06-014</b>	L'assemblée est levée à 20h49.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Karina Guillemette et résolu :  QUE la séance soit levée.  <b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b>

---

Éric Lavoie, directeur

---

Véronique Tremblay, présidente